

PRET COVID RESISTANCE



UNE PLATEFORME UNIQUE POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE :

<https://tpe.initiative-sud.com/>

QU'EST CE QUE LE PRET COVID RESISTANCE ?

- Prêt à taux zéro à l'entreprise compris entre 3 000 € et 10 000 €,
- Sans apport complémentaire obligatoire,
- Durée de remboursement de 5 ans maximum, auquel s'ajoute un différé d'amortissement de 18 mois maximum.
- Tout type d'entreprise (tout âge, forme juridique y compris les structures relevant de l'ESS et tout secteur d'activité hormis l'agriculture).
 - dont le siège social est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
 - autonome au sens de la réglementation européenne,
 - jusqu'à 20 salariés,
 - connaissant une baisse d'activité d'au moins 30% ou des besoins de trésorerie impactant la viabilité de l'entreprise liés à la crise sanitaire et aux mesures de fermeture administrative et/ou de confinement.

QUELLES SONT LES ETAPES POUR EN BENEFICIER ?

